



Assemblée générale Conseil de sécurité

UN LIBRARY

JUN 17 1982

UN/SA COLLECTION

Distr.
GENERALE

A/37/289

S/15223

16 juin 1982

FRANCAIS

ORIGINAL : RUSSE

ASSEMBLEE GENERALE

Trente-septième session

Points 31 et 34 de la liste préliminaire^x

QUESTION DE PALESTINE

LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

CONSEIL DE SECURITE

Trente-septième année

Lettre datée du 15 juin 1982, adressée au Secrétaire général par le
Représentant permanent de l'Union des Républiques socialistes
soviétiques auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le texte de la déclaration du
Gouvernement soviétique, en date du 14 juin 1982.

Je vous serais obligé, Monsieur le Secrétaire général, de bien vouloir faire
distribuer le texte de cette déclaration comme document officiel de l'Assemblée générale,
au titre des points 31 et 34 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

(Signé) O. TROYANOVSKY

ANNEXE

Déclaration du Gouvernement soviétique

L'agression israélienne au Liban se poursuit. Malgré que le cessez-le-feu ait été déclaré, les troupes israéliennes continuent de mener des opérations militaires contre les Libanais et les Palestiniens. D'après des informations reçues, l'assaut contre la capitale du Liban, Beyrouth, se prépare.

Israël commet, au Liban, un acte de génocide criminel. N'épargnant personne, les troupes de l'agresseur procèdent en fait à une extermination massive des Palestiniens, en même temps que meurent des milliers de Libanais. Les forces israéliennes tentent de noyer dans le sang la lutte du peuple palestinien pour sa liberté et son indépendance.

En Union soviétique, comme dans le monde entier, le banditisme impudent d'Israël suscite l'indignation. Il est évident que l'agression israélienne est perpétrée dans le cadre de la soi-disant "coopération stratégique" entre Tel Aviv et Washington.

Le sort du Liban en tant qu'Etat indépendant et uni est menacé. Il devient de plus en plus évident que le dessein d'Israël est de démembrer le Liban et de déployer sur le territoire libanais capturé la soi-disant "force multinationale" qui serait composée pour l'essentiel des troupes américaines.

Les actions d'Israël et de ses protecteurs menacent également d'autres Etats arabes. C'est là toujours la même politique qui consiste à soumettre les pays arabes, les uns après les autres, au diktat de l'impérialisme, en misant sur la désunion des Arabes et en espérant qu'ils seront incapables d'unir leurs efforts pour venir en aide à la prochaine victime d'une agression.

Dans l'intérêt de la paix au Proche-Orient et dans l'intérêt plus large de la sécurité internationale, il est nécessaire de prendre d'urgence des mesures efficaces conduisant à l'arrêt de l'agression, au cessez-le-feu, et au retrait des troupes israéliennes du territoire libanais, ainsi que l'exigent les décisions unanimes du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies. Ces décisions doivent être appliquées. C'est aujourd'hui la question clef.

Ce sont par des actes et non par des paroles que l'Union soviétique se range aux côtés des Arabes et cherche à assurer le retrait de l'agresseur du Liban. Ceux qui dirigent actuellement la politique d'Israël ne devraient pas oublier que le Moyen-Orient est une région située au voisinage immédiat des frontières sud de l'Union soviétique et que les événements qui s'y passent ne peuvent manquer d'affecter les intérêts de l'URSS. C'est là un avertissement que nous lançons à Israël.

A/37/289
S/15223
Français
Annexe
Page 2

La guerre qu'Israël a déclenchée au Liban avec une très grande violence polarise l'attention sur la question de la situation dans l'ensemble du Moyen-Orient, région qui devient actuellement un foyer de tension internationale de plus en plus dangereux.

Le Gouvernement soviétique exige qu'il soit mis fin à cette agression impudente. Pour sa part, l'Union soviétique fera tout ce qui est en son pouvoir pour qu'une paix stable s'instaure dans cette région.

14 juin 1982.